

CDD COORDINATEUR SOCIO-EDUCATIF F/H – TEMPS PLEIN

VOUS ÊTES UN.E PROFESSIONNEL.LE QUI ADHÈRE AUX VALEURS ASSOCIATIVES, OÙ LA PERSONNE HUMAINE, SA PRISE DE CONFIANCE, SA RESPONSABILISATION ET SON BIEN-ÊTRE, EST CENTRAL !

POUR VOUS, LE TRAVAIL ÉDUCATIF EST BASÉ SUR LA CONFIANCE EN LA CAPACITÉ DE LA PERSONNE À CHEMINER.

Engagée depuis 2010 en France et à l'international, pour une meilleure connaissance, reconnaissance et application des droits de l'Enfant, Grandir Dignement est spécialisée dans l'accompagnement des enfants et jeunes adultes sous main de justice. En France, l'association intervient essentiellement dans le Grand Est en milieu carcéral et en milieu ouvert. Depuis 2017, l'association a initié le « **Service civique adapté** » qui permet à des jeunes âgés entre 16 et 25 ans en situation de vulnérabilité (issus d'accompagnement de l'ASE ou PJJ) de s'engager sur une mission de plusieurs mois mêlant insertion et solidarité et visant la remobilisation. Ce dispositif propose également la participation active de **volontaires « facilitateurs »** dans une démarche de pair-aidance.

Nous rejoindre c'est travailler dans **une association à taille humaine qui vise à accompagner l'adolescent au plus près de ses besoins et aspirations. Grandir Dignement considère que chaque jeune, quel que soit son passé, doit être traité dans le respect de sa dignité humaine et doit pouvoir devenir acteur de sa vie et de la société. Adhérente au réseau Don Bosco Action Sociale, Grandir Dignement s'inspire de la pédagogie salésienne de Jean Bosco. Enfin, l'association accomplit toutes ses actions dans la sobriété et la simplicité.**

VOTRE MISSION

- Travail en binôme avec un Educateur Spécialisé.
 - 40% du temps dédié à l'Accompagnement Socio-Professionnel des jeunes de 16 à 25 ans bénéficiaires de nos actions
- 30% du temps dédié à la gestion et au développement des partenariats :
 - avec les structures prescriptrices d'accompagnement (PJJ, ASE...) des jeunes
 - avec les structures de l'ESS pouvant les accueillir en immersion/stage/bénévolat/formations
 - Organisation et suivi des jeunes accueillis en TIG, TNR et réparations pénales
- 30% du temps dédiés à des tâches administratives et de reporting :
 - Engagement et contractualisation des facilitateurs volontaires et des jeunes en services civiques adaptés, suivi des formations et gestion administrative des dossiers individuels
 - Collecte, suivi et analyse des indicateurs de suivi des activités et gestion du projet d'Accompagnement en lien étroit avec l'éducateur/trice de l'antenne de Nancy
- Missions transversales :
- Participation à la définition de nouveaux projets et facilitation des synergies avec le projet environnement et les antennes associatives de Metz et de Strasbourg
- Participation aux temps de formation et d'analyse de la pratique
- Participation à la vie associative de Grandir Dignement

CONDITIONS :

- CDD de 12 mois (reconductible)
- 35h/ semaine
- Permis B
- Poste basé à Nancy (54000)
- Rémunération BRUTE mensuelle de base : 1.800 €
- Prime de Responsabilité : 200€
- Diverses primes additionnelles selon situation familiale : +50€/enfant à charge
- Tickets restaurants pris en charge à 50% pour un total de 222€

PROFIL

- D.E. Educateur spécialisé / DUT Carrières Sociales / DEJEPS animation sociale
- Aspiration à une relation éducative positive, sécurisante et bienveillante
- Souci de la qualité de la vie du groupe et de chacun
- Capacité d'analyse : revisiter ses pratiques et les confronter à celles des autres
- Travail en équipe et dans la transmission
- Tenir un cadre éducatif et des règles de fonctionnement
- Positionner l'adolescent comme acteur de l'action éducative
- Capacité de recul (Savoir se décaler des agirs et provocations des adolescents)
- Communication écrite et orale (Savoir rendre compte de son action)
- Compétences techniques / gestion de projet et ateliers éducatifs serait un plus



Adresser CV + lettre de motivation par mail à :

sophie.remy@grandirdignement.org et
engagement@grandirdignement.org

avec comme objet de mail
« **coordo socio-éducatif Nancy** »,

avant le 20 février 2023